

États financiers résumés

30 juin 2024

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS	1
 ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS	
➤ État résumé des résultats	2
➤ État résumé de l'excédent accumulé	3
➤ État résumé de la situation financière	4
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS	 5 – 23
 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
➤ Revenus	Annexe 1
➤ Charges par champ d'activités	Annexe 2



Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés

Aux membres du conseil d'administration du
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Opinion

Les états financiers résumés, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 30 juin 2024, l'état résumé des résultats et l'état résumé de l'excédent accumulé, pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers résumés sont tirés des états financiers audités du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour l'exercice terminé le 30 juin 2024.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des critères décrits dans la note 2.

États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

Les états financiers audités et notre rapport sur ces états

Dans notre rapport daté du 15 octobre 2024, nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers audités. Notre opinion avec réserve était fondée sur le fait que dans le cadre de l'application du chapitre SP3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de CPA Canada pour le secteur public, depuis le 1^{er} juillet 2022, le centre de services scolaire a comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations visées par une obligation de désamiantage au 30 juin 2024 et 2023. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations visées par une obligation de désamiantage.

Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, aux immobilisations corporelles, à l'excédent cumulé au 30 juin 2024 et 2023, à l'excédent (déficit) accumulé lié aux activités aux 1^{er} juillet 2023 et 2022 ainsi qu'aux charges des activités relatives aux biens meubles et immeubles et de l'excédent de l'exercice lié aux activités pour les exercices terminés les 30 juin 2024 et 2023.

BCGO S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants



membre de MSI,
un réseau de firmes
professionnelles
indépendantes

4080-5005, boulevard Lapinière
Brossard (Québec) J4Z 0N5

201-515, rue Leclerc
Repentigny (Québec) J6A 8G9

508-3080, boulevard Le Carrefour
Laval (Québec) H7T 2R5

100-825, boulevard Monseigneur-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

600-50, boulevard Crémazie Ouest
Montréal (Québec) H2P 2T3

102-476, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6

Téléphone : 514.388.3888 | Télécopieur : 514.389.3205 | Site Web : www.bcco.ca

De plus, le centre de services scolaire a comptabilisé au 30 juin 2024 et 2023 un revenu de subvention d'investissement, une subvention d'investissement reportée et une subvention d'investissement à recevoir en lien avec l'obligation de désamiantage pour lesquels nous n'avons pas obtenu d'éléments probants suffisants et nous ne sommes pas en mesure de déterminer si des ajustements sont nécessaires. Des modifications apportées dans les estimations des obligations liées à la mise hors service des immobilisations visées par une obligation de désamiantage en 2023-2024 font en sorte que les données de 2022-2023 ont été redressées. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats relativement aux modifications apportées concernant l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations en lien avec l'obligation de désamiantage et les montants en cause. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements sont nécessaires. Ces situations nous conduisent donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés, tel que décrit dans la note 2.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

BCGO s.e.n.c.r.l.
1

Vaudreuil-Dorion,
Le 15 octobre 2024

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A112703

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

ÉTAT RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

2

	<u>2024</u>	<u>2023</u> (Redressé)
Revenus		
Subvention de fonctionnement du MEQ	272 658 589 \$	250 034 627 \$
Subvention d'investissement	1 556 953	22 556 246
Autres subventions	307 528	478 695
Taxe scolaire	18 717 938	18 300 441
Droits de scolarité et frais de scolarisation	1 064 046	682 591
Ventes de biens et services	15 683 917	14 953 097
Revenus divers	3 575 039	2 638 645
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	<u>16 686 497</u>	<u>24 064 383</u>
Annexe 1	<u>330 250 507</u>	<u>333 708 725</u>
Charges par champ d'activités		
Activités d'enseignement et de formation	136 413 591	139 287 965
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	79 495 844	74 588 054
Services d'appoint	31 803 710	30 279 435
Activités administratives	14 102 903	13 763 694
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	35 210 082	34 045 895
Activités connexes	30 394 779	10 366 979
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 767 198	(116 333)
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	<u>(126 527)</u>	<u>72 022</u>
Annexe 2	<u>329 061 580</u>	<u>302 287 711</u>
Excédent de l'exercice lié aux activités	<u>1 188 927 \$</u>	<u>31 421 014 \$</u>

Les notes complémentaires et renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉTAT RÉSUMÉ DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ
de l'exercice terminé le 30 juin 2024

3

	<u>2024</u>	<u>2023</u> (Redressé)
Excédent accumulé au début de l'exercice	11 593 380 \$	8 996 761 \$
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs (note 4)	<u>-</u>	<u>(28 824 395)</u>
Solde redressé	11 593 380	(19 827 634)
Excédent de l'exercice	<u>1 188 927</u>	<u>31 421 014</u>
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	<u>12 782 307 \$</u>	<u>11 593 380 \$</u>

Les notes complémentaires et renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉTAT RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 juin 2024

4

	<u>2024</u>	<u>2023</u> (Redressé)
Actifs financiers		
Encaisse	33 120 845 \$	37 581 217 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	40 768 552	23 890 156
Subvention d'investissement à recevoir	241 728 473	307 395 910
Subvention à recevoir - Financement	279 856	114 710
Taxe scolaire à recevoir	1 238 966	1 033 480
Débiteurs (note 5)	4 305 300	3 546 499
Stocks destinés à la revente	73 973	81 280
	<u>321 515 965</u>	<u>373 643 252</u>
Passifs		
Emprunts temporaires (note 6)	7 400 000	53 381 000
Créditeurs, frais courus à payer et autres passifs (note 7)	68 504 303	52 040 140
Subvention d'investissement reportée	289 803 297	267 428 039
Revenus perçus d'avance (note 8)	1 196 249	869 025
Provision pour avantages sociaux (note 9)	12 579 727	10 812 528
Passif au titre des sites contaminés	1 598 036	114 710
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 10)	189 024 045	213 805 130
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 11)	31 716 575	33 253 880
	<u>601 822 232</u>	<u>631 704 452</u>
Dettes nettes	<u>(280 306 267)</u>	<u>(258 061 200)</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 12)	291 292 593	268 773 010
Stocks de fournitures	870 311	800 960
Charges payées d'avance	925 670	80 610
	<u>293 088 574</u>	<u>269 654 580</u>
Excédent (déficit) accumulé	<u>12 782 307 \$</u>	<u>11 593 380 \$</u>

Les notes complémentaires et renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

Pour le conseil d'administration,

_____, Administrateur

_____, Administrateur

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

5

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

1- STATUTS

La Commission scolaire des Hautes-Rivières était constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Le 15 juin 2020, la Commission scolaire des Hautes-Rivières est devenue le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (le « Centre de services scolaire ») suite à l'entrée en vigueur de la Loi modifiant principalement la loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires.

Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. 1-13.3). Le Centre de services scolaire a pour mission d'établir les établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

2- ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Les états financiers résumés sont tirés des états financiers audités complets, préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, au 30 juin 2024 et pour l'exercice terminé à cette date.

La préparation de ces états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les renseignements qui doivent se refléter dans les états financiers résumés de façon à ce qu'il soient conformes, à tous les égards importants, aux états financiers audités et en donnent une image fidèle.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers.

Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formule des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Catégories et évaluations

L'encaisse et les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation et de la taxe scolaire) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le découvert bancaire, les emprunts temporaires, les créditeurs et les frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source et certains postes de la provision pour avantages sociaux, et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de la comptabilisation initiale. Cependant, lors de la comptabilisation initiale, les coûts de transaction sont passés en charge lorsque les éléments classés dans les instruments financiers sont évalués à la juste valeur.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque fin d'exercice, si une indication objective de dépréciation des actifs financiers ou groupes d'actifs financiers existe, il y a évaluation de ceux-ci pour déterminer si une dépréciation doit être comptabilisée.

Alors, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte au niveau des débiteurs, une provision pour créances douteuses est établie afin qu'ils soient présentés au montant le moins élevé entre le coût ou la valeur de recouvrement nette. La variation annuelle de cette provision est prise en considération dans les résultats de l'exercice.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats au poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Passifs

Provision pour avantages sociaux

Les obligations découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation des sites contaminés sont comptabilisées lorsqu'il est probable que le Centre de services scolaire en assumera la responsabilité dans la mesure où la contamination dépasse la norme environnementale et que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées, le Centre de services scolaire n'actualise pas ces coûts.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comptabilisées lorsqu'il est probable que le Centre de services scolaire réalisera les activités particulières de mise hors service dans la mesure où le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier estimé des flux de trésorerie pour effectuer les travaux.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût n'inclut pas les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur. Ces coûts sont passés directement en charge au cours de l'exercice. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile estimatives suivantes:

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Bâtiments - OMHS	35 ans
Améliorations locatives	8 ans
Améliorations et transformations majeures	25 à 40 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipement spécialisé relié à l'éducation	10 ou 20 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec une contrepartie au passif sous le poste «Subvention d'investissement reportée», à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charge au poste des résultats «Activités relatives aux biens meubles et immeubles». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent ont eu lieu. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus (suite)

Plus spécifiquement :

Subvention et subvention reportée

Les subventions du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats au fur et à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1er juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet le 1er janvier suivant. Les revenus tenant lieu de la taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Droits de scolarité et frais de scolarisation, ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant des droits de scolarité et frais de scolarisation, de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Ces revenus, à l'exception des revenus divers provenant des intérêts, pénalités et frais de retard, constituent des opérations avec obligations de prestations pour lesquelles le Centre de services scolaire doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un payeur. Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Droits de scolarité et frais de scolarisation, ventes de biens et services et revenus divers (suite)

Obligations de prestation remplies à un moment précis

Les revenus tirés de la vente de fournitures et matériel scolaire sont comptabilisés au moment de la vente.

Obligations de prestation remplies progressivement

Les revenus tirés des droits de scolarité et frais de scolarisation sont comptabilisés progressivement par le Centre de services scolaire sur la durée de la formation offerte.

Les revenus provenant des services de garde en milieu scolaire, de la surveillance et du transport du midi et des autres activités chargées aux usagers sont comptabilisés progressivement par le Centre de service scolaire, soit à mesure que les services sont rendus. Les revenus tirés de la location d'immeubles et de biens meubles sont comptabilisés progressivement sur la durée de la location. Les revenus découlant de prêts de service sont constatés progressivement sur la durée du prêt.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités, des services obtenus au cours de l'exercice ainsi que les pertes réalisées. Les charges comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Éventualités

Passifs éventuels

Les obligations découlant des poursuites et des litiges sont comptabilisées à titre de passif quand il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers et qu'une estimation raisonnable peut être établie. S'il est impossible de déterminer la probabilité de l'événement ou que l'événement est probable, mais qu'une estimation raisonnable ne peut être établie, un passif éventuel est présenté en voie de notes aux états financiers.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4- MODIFICATION COMPTABLE

Le 1er juillet 2023, le Centre de services scolaire a adopté les normes suivantes :

Chapitre SP 3400, Revenus

Cette norme fournit des indications pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des revenus qui ne sont pas traités par une autre norme comptable. Elle vient également faire la distinction entre les revenus provenant d'opérations avec obligations de prestation (nommées opérations avec contrepartie) et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation (nommées opérations sans contrepartie).

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucune incidence significative sur les résultats, ni sur la situation financière du Centre de services scolaire.

Chapitre SP 3160, Partenariats public-privé

Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par le gouvernement sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque le Centre de services scolaire en obtient le contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats, ni sur la situation financière puisque le Centre de services scolaire ne détient pas de partenariats public-privé.

Note d'orientation NOSP-8, Éléments incorporels achetés

Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers du Centre de services scolaire puisqu'il ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

Le 1er juillet 2023, le Centre de services scolaire a procédé à la modification de certaines méthodes utilisées pour comptabiliser les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les modifications effectuées sont les suivantes :

- Modification de la méthode d'estimation des coûts de désamiantage pour certains matériaux. La direction estime que la méthode utilisée surévaluait les coûts lorsque des travaux de désamiantage étaient réalisés en présence de plâtre, de crépi et de mortier.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS
de l'exercice terminé le 30 juin 2024

13

4- MODIFICATION COMPTABLE (suite)

- Estimation des coûts effectuée par phase de construction plutôt que par bâtiment. La direction estime que la nouvelle méthode utilisée reflète davantage la réalité puisque les calculs, dont les calculs d'actualisation et d'inflation, tiennent compte de l'année de construction réelle de la phase plutôt que de l'année de construction initiale du bâtiment.

Ces changements ont été appliqués de façon rétroactive avec retraitement des exercices antérieurs et ont eu pour effet de faire varier les postes des états financiers de la façon suivante :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ÉTAT DES RÉSULTATS		
Revenus		
Subvention d'investissement	- \$	22 038 265 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	-	8 646 993
Total des revenus	-	30 685 258
Charges par champ d'activités		
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	-	(1 860 863)
Excédent (Déficit) de l'exercice liés aux activités	-	28 824 395
ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS		
Excédent (Déficit) accumulé lié aux activités au début	-	(28 824 395)
Excédent (Déficit) accumulé lié aux activités à la fin	-	-
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Actifs financiers		
Subvention d'investissement à recevoir	(3 590 185)	36 127 535
Total des actifs financiers	(3 590 185)	36 127 535
Passifs		
Subvention d'investissement reportée	316 509	7 303 140
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(3 590 185)	36 127 535
Actifs financiers nets (Dettes nettes)	(316 509)	(7 303 140)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	316 509	7 303 140
Excédent (Déficit) accumulé à la fin	-	-
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)		
Actifs financiers nets (Dettes nettes) au début	-	(28 824 395)
Excédent (Déficit) de l'exercice	-	28 824 395
Immobilisations corporelles	(316 509)	(7 303 140)
Actifs financiers nets (Dettes nettes) à la fin	(316 509) \$	(7 303 140) \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS
de l'exercice terminé le 30 juin 2024

14

5- DÉBITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comptes à recevoir des usagers	1 295 427 \$	1 253 839 \$
Intérêts courus à recevoir	179 075	184 315
Avances à des employés	16 255	28 657
Taxes à la consommation	1 342 561	1 050 477
Autres ventes de biens et services	2 281 498	1 780 397
	<u>5 114 816</u>	<u>4 297 685</u>
Moins: provision pour créances douteuses	809 516	751 186
	<u>4 305 300 \$</u>	<u>3 546 499 \$</u>

6- EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le montant mensuel maximal d'emprunts temporaires que le Centre de services scolaire peut contracter est établi par le ministère de l'Éducation du Québec. Au 30 juin 2024, le crédit autorisé est de 32 187 974 \$ sous forme de marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du fonds de financement, au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02% et de 45 419 580 \$ sous forme de billets au taux CORRA majoré de 0,62%, de découvert bancaire, d'ouverture de crédit ou d'acceptations bancaires. Les emprunts temporaires sont garantis par une cession des subventions du ministère de l'Éducation du Québec.

7- CRÉDITEURS, FRAIS COURUS À PAYER ET AUTRES PASSIFS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Salaires nets et salaires courus	34 672 637 \$	13 933 346 \$
Déductions à la source et charges sociales	11 895 726	15 574 485
Fournisseurs et retenues sur contrats	16 890 450	12 390 343
Intérêts courus	1 545 387	1 934 139
Fonds à destination spéciale	2 635 519	2 391 433
Autres	864 584	5 816 394
	<u>68 504 303 \$</u>	<u>52 040 140 \$</u>

8- REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Taxe scolaire perçue d'avance	502 676 \$	437 343 \$
Revenus perçus d'avance	395 858	350 464
Subventions de fonctionnement reportées	297 715	81 218
	<u>1 196 249 \$</u>	<u>869 025 \$</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

15

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

9- PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Congés de maladie	1 414 006 \$	1 354 175 \$
Vacances	7 799 553	6 710 728
Heures supplémentaires accumulées	663 416	498 706
Indemnités de départ	223 468	157 742
Assurance-traitement	280 573	249 861
Autres congés spéciaux	134 653	102 924
Contributions de l'employeur sur les avantages sociaux	2 064 058	1 738 392
	<u>12 579 727 \$</u>	<u>10 812 528 \$</u>

10- DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

Billets	Taux	Montant à l'émission	Solde au 30 juin 2023	Émissions de l'exercice	Remboursements de l'exercice	Solde au 30 juin 2024
2013-2023	2,873%	2 350 000 \$	955 000 \$	-	955 000 \$	- \$
2013-2023	3,296%	10 400 000	6 656 000	-	6 656 000	-
2014-2024	3,271%	23 285 000	6 461 000	-	2 103 000	4 358 000
2016-2041	3,210%	12 600 000	9 072 000	-	504 000	8 568 000
2016-2025	2,216%	24 870 000	7 734 000	-	2 448 000	5 286 000
2016-2024	2,154%	1 400 000	380 000	-	170 000	210 000
2017-2027	2,747%	9 400 000	7 144 000	-	376 000	6 768 000
2018-2027	2,787%	28 100 000	21 865 000	-	1 247 000	20 618 000
2018-2033	3,140%	23 787 000	15 767 000	-	1 604 000	14 163 000
2019-2044	2,785%	26 724 000	22 448 000	-	1 069 000	21 379 000
2020-2045	2,299%	26 782 000	23 569 000	-	1 071 000	22 498 000
2020-2041	2,229%	16 889 000	14 480 000	-	803 000	13 677 000
2021-2046	2,689%	23 403 399	21 531 127	-	936 136	20 594 991
2021-2024	0,674%	3 165 381	1 055 127	-	1 055 127	-
2022-2047	2,906%	34 829 528	33 436 347	-	1 393 181	32 043 166
2022-2025	1,715%	3 217 470	2 144 980	-	1 072 490	1 072 490
2022-2047	4,218%	18 108 217	18 108 217	-	724 329	17 383 888
2022-2025	3,929%	2 074 527	2 074 527	-	691 509	1 383 018
		<u>291 385 522</u>	<u>214 881 325</u>	-	<u>24 878 772</u>	<u>190 002 553</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

16

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

10- DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

Montant reporté	291 385 522	214 881 325	-	24 878 772	190 002 553
Frais reportés liés à la dette à long terme	-	(1 076 195)	-	(97 687)	(978 508)
	<u>291 385 522 \$</u>	<u>213 805 130 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>24 781 085 \$</u>	<u>189 024 045 \$</u>

Les billets, lesquels sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation du Québec, viennent à échéance de 2025 à 2047.

Les versements en capital à effectuer sur les billets au cours des prochains exercices sont les suivants:

2025	21 345 645 \$
2026	10 419 155 \$
2027	9 727 646 \$
2028	30 621 646 \$
2029	8 104 646 \$
2030 et suivants	109 783 815 \$

11 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les principales obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du Centre de services scolaire concernent le désamiantage des bâtiments. Au cours de l'exercice, les obligations ont évolué de la façon suivante:

	<u>2024</u>	<u>2023</u> (Redressé)
Solde au début	33 253 880 \$	36 127 536 \$
Charge de désactualisation	1 536 667	1 558 890
Révision des estimations	(3 073 972)	(4 432 546)
Solde à la fin	<u>31 716 575 \$</u>	<u>33 253 880 \$</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS
de l'exercice terminé le 30 juin 2024

17

11 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (suite)

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour établir les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations relatives au désamiantage des bâtiments sont les suivantes :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Taux d'actualisation	4,98%	5,54%
Période d'actualisation	de 1 an à 82 ans	de 1 an à 83 ans
Taux d'inflation	2,57%	2,93%

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mises hors service au 30 juin 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 2 295 080 \$ (2 422 521 \$ au 30 juin 2023).

12- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2024	Valeur comptable nette 2023 (Redressé)
Terrains	2 263 307 \$	- \$	2 263 307 \$	2 263 307 \$
Aménagements	17 878 613	6 229 425	11 649 188	10 424 329
Bâtiments	281 059 532	153 424 039	127 635 493	122 445 184
OMHS - Bâtiments	8 235 771	8 472 964	(237 193)	2 568 621
Améliorations et transformations majeures	167 399 743	31 351 854	136 047 889	117 233 509
Matériel et équipement	24 697 403	13 506 453	11 190 950	11 482 673
Équipement spécialisé relié à l'éducation	4 465 059	1 885 477	2 579 582	2 102 694
Améliorations locatives	155 125	39 686	115 439	130 780
Réseaux de télécommunications	1 553 606	1 505 668	47 938	121 913
	<u>507 708 159 \$</u>	<u>216 415 566 \$</u>	<u>291 292 593 \$</u>	<u>268 773 010 \$</u>

Le total des immobilisations corporelles inclut des immobilisations corporelles en cours de construction et de développement, soit 820 341 \$ (326 795 \$ en 2023) pour des aménagements, 7 553 174 \$ (8 788 134 \$ en 2023) pour des bâtiments et 10 218 386 \$ (7 442 946 \$ en 2023) pour des améliorations et transformations majeures.

13- RÉGIME DE RETRAITE

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement du Québec et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les taux de cotisation sont les suivants: un taux de 9,39 % (9,69 % en 2023) de la masse salariale pour le RREGOP et un taux de 12,67 % (12,67 % en 2023) pour le RRPE. Les cotisations de la période du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

14- ÉVENTUALITÉS

Au 30 juin 2024, des recours collectifs sont en cours impliquant le Centre de services scolaire dont la direction n'est pas en mesure d'en évaluer l'issue. Ainsi, les impacts financiers découlant du dénouement de ces éventualités seront imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel le dénouement sera effectivement connu.

15- OPÉRATIONS INTERENTITÉS

En plus des opérations interentités déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, le Centre de services scolaire est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération commerciale interentités autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<i>Actif</i>		(Redressé)
Ministère de l'Éducation du Québec		
Subvention de fonctionnement à recevoir	40 532 156 \$	23 641 854 \$
Subvention d'investissement à recevoir	241 505 264	307 089 601
Autres subventions	127 052	137 893
Débiteurs	235 627	318 848
Ministère du revenu		
Débiteurs	1 342 561	1 308 867
Autres organismes		
Débiteurs	176 841	81 543
Subventions	612 408	531 427

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS
de l'exercice terminé le 30 juin 2024

19

15- OPÉRATIONS INTERENTITÉS (suite)

Passif	<u>2024</u>	<u>2023</u> (Redressé)
Ministère du revenu		
Créditeurs	5 842 020 \$	4 403 246 \$
Ministère de l'Éducation du Québec		
Revenus perçus d'avance	297 715	81 218
Subvention d'investissement reportée	285 366 522	262 889 893
Subvention à rembourser	-	149 983
Créditeurs	-	402
Fonds de financement		
Emprunts temporaires - fonds de financement	7 400 000	53 381 000
Intérêts courus sur emprunt temporaire	25 800	206 359
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	190 002 553	214 881 325
Frais reportés liés à la dette à long terme	(978 508)	(1 076 195)
Intérêts courus à payer sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	1 519 587	1 727 600
Autres organismes		
Créditeurs	1 312 880	1 520 170
Résultats - revenus	<u>2024</u>	<u>2023</u> (Redressé)
Ministère de l'Éducation du Québec		
Subvention de fonctionnement	272 658 588	250 034 627
Subvention d'investissement	1 556 953	22 556 246
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	16 241 854	23 603 358
Autres subventions	-	85 912
Autres revenus	459 803	453 009
Fonds de développement du marché du travail - MTESS		
Autres subventions	225 483	392 783
Amortissement de la subvention reportée	179 176	179 176
Autres revenus	15 991	36 156
Autres organismes		
Subventions tenant lieu de taxe	27 138	27 786
Droits et intérêts	-	27 048
Autres revenus	124 189	306 605
Autres subventions	302 967	68 256

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

15- OPÉRATIONS INTERENTITÉS (suite)

<i>Résultats - charges</i>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Réparties entre les différents champs d'activités		
Hydro-Québec	3 206 139	2 847 694
Ministère des Finances	11 443 886	10 032 870
Ministère de l'Éducation	14 744	15 531
Autres organismes	239 148	243 292
Fonds de financement - service de la dette	5 757 513	7 915 334

16- GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2024.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour le Centre de service scolaire sont liés à ses débiteurs, excluant les taxes à la consommation et la taxe scolaire.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente son exposition maximale au risque de crédit.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit, puisque le Centre de services scolaire évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. Le Centre de services scolaire ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

21

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

16- GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin se détaille comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	2 237 598 \$	1 746 338 \$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	109 073	50 839
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	51 201	29 155
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	<u>1 374 383</u>	<u>1 420 876</u>
	3 772 255	3 247 208
Provision pour créances douteuses	<u>(809 516)</u>	<u>(751 186)</u>
Total des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses	<u>2 962 739 \$</u>	<u>2 496 022 \$</u>

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses, sont totalement comptabilisées aux résultats puisque les montants recouvrés sont négligeables.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. Le Centre de services scolaire gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Le Centre de services scolaire établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2024 se détaillent comme suit:

<u>30 juin 2024</u>	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an à 3 ans</u>	<u>4 ans à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	<u>Total</u>
Créditeurs, frais cours à payer et autres passifs	49 369 534 \$	4 603 524 \$	- \$	- \$	53 973 058 \$
Emprunt temporaire	7 400 000	-	-	-	7 400 000
Dette à long terme	21 345 645	50 768 447	16 209 292	101 679 169	190 002 553
Provisions pour avantages sociaux	8 510 191	-	-	2 005 478	10 515 669
	<u>86 625 370 \$</u>	<u>55 371 971 \$</u>	<u>16 209 292 \$</u>	<u>103 684 647 \$</u>	<u>261 891 280 \$</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS
de l'exercice terminé le 30 juin 2024

22

16- GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

30 juin 2023	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs, frais courus à payer et autres passifs	30 576 690 \$	3 274 805 \$	50 401 \$	172 326 \$	34 074 222 \$
Emprunt temporaire	53 381 000	-	-	-	53 381 000
Dette à long terme	24 878 772	41 492 446	38 726 292	109 783 815	214 881 325
Provisions pour avantages sociaux	7 600 760	-	-	1 473 376	9 074 136
	<u>116 437 222 \$</u>	<u>44 767 251 \$</u>	<u>38 776 693 \$</u>	<u>111 429 517 \$</u>	<u>311 410 683 \$</u>

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux fixe ou à taux variable. Les instruments à taux d'intérêt assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les dettes à long terme et les instruments financiers à taux variable sont les emprunts temporaires.

Considérant que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêts effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation du taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Quant aux instruments financiers à taux variable, une variation de 1% du taux n'aurait pas d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Centre de services scolaire.

17- OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles ci-dessous:

- a) Le Centre de services scolaire a signé des contrats de location d'équipement et de locaux venant à échéance entre 2025 et 2031. Les déboursés futurs totalisent 3 987 319 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices:

2025	1 493 377 \$
2026	724 387 \$
2027	557 000 \$
2028	469 391 \$
2029 et plus	743 164 \$

17- OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (suite)

- b) Le Centre de services scolaire a également signé des contrats d'approvisionnement et de services venant à échéance entre 2025 et 2028. Les déboursés futurs totalisent 59 864 670 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices:

2025	16 236 417 \$
2026	15 803 240 \$
2027	15 150 551 \$
2028	12 674 462 \$

- c) Le Centre de services scolaire a signé des contrats de réaménagement de certaines écoles pour un montant de 28 083 461 \$ au 30 juin 2024. Il a également une obligation contractuelle découlant de certaines clauses de convention collective pour une somme de 2 180 947 \$ au 30 juin 2024.

18- DROITS CONTRACTUELS

Les subventions pour le remboursement des intérêts sur la dette à long terme subventionnée totalisent un montant de 48 352 212 \$ pour des dettes qui viennent à échéance entre 2025 et 2047.

Les versements à recevoir au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	5 328 017 \$
2026	4 811 649 \$
2027	4 517 935 \$
2028	3 947 699 \$
2029	3 400 005 \$

19- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'année financière 2023 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2024.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Annexe 1

REVENUS

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u> (redressé)
Subvention de fonctionnement du MEQ		
Subvention de fonctionnement	256 327 910 \$	233 544 476 \$
Subvention pour le service de la dette	6 424 842	7 797 818
Subvention pour le transport scolaire	9 905 837	8 692 333
	<u>272 658 589</u>	<u>250 034 627</u>
Subvention d'investissement		
Subvention d'investissement - Dépenses d'investissement non capitalisables	20 286	517 980
Subvention Financement - Charge de désactualisation OMHS	1 536 667	22 038 266
	<u>1 556 953</u>	<u>22 556 246</u>
Autres subventions		
Subventions du gouvernement provincial	307 528	478 695
Taxe scolaire	<u>18 717 938</u>	<u>18 300 441</u>
Droits de scolarité et frais de scolarisation		
Frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	3 906	44 538
Revenus - Cours en formation professionnelle	1 060 140	638 053
	<u>1 064 046</u>	<u>682 591</u>
Ventes de biens et services		
Fournitures et matériel scolaire	322 824	264 565
Surveillance et transport du midi	1 525 309	1 519 017
Service de garde	8 584 176	8 528 395
Autres activités chargées aux usagers	2 208 091	2 050 087
Autres ventes de biens et services	3 043 517	2 591 033
	<u>15 683 917</u>	<u>14 953 097</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
REVENUS

Annexe 1
(suite)

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u> (redressé)
Revenus divers		
Intérêts, pénalités et frais de retard	2 302 162	1 460 943
Location d'immeubles ou de biens meubles	175 391	156 371
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	33 748	-
Subvention - Financement (passif au titre des sites contaminés - réévaluation)	187 844	6 766
Prêts de service	875 894	1 013 093
Autres revenus	<u>-</u>	<u>1 472</u>
	<u>3 575 039</u>	<u>2 638 645</u>
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	<u>16 686 497</u>	<u>24 064 383</u>
	<u>330 250 507 \$</u>	<u>333 708 725 \$</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Annexe 2

CHARGES PAR CHAMP D'ACTIVITÉS

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u> (Redressé)
Activités d'enseignement et de formation		
Éducation préscolaire	11 337 417 \$	10 978 447 \$
Enseignement primaire	58 718 461	61 650 591
Enseignement secondaire général	34 659 110	35 092 185
Formation professionnelle	8 055 750	8 263 513
Enseignement particulier	18 889 187	19 146 770
Formation générale des adultes	4 753 666	4 156 459
	<u>136 413 591</u>	<u>139 287 965</u>
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation		
Gestion des écoles et des centres	17 667 847	17 522 309
Moyens d'enseignement	5 353 472	5 002 021
Services complémentaires, pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	43 130 288	39 846 119
Animation et développement pédagogique	3 642 565	3 030 569
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	2 406 561	2 546 939
Activités sportives, culturelles et sociales	7 295 111	6 640 097
	<u>79 495 844</u>	<u>74 588 054</u>
Services d'appoint		
Transport scolaire	18 433 949	17 223 962
Service de garde	13 369 761	13 055 473
	<u>31 803 710</u>	<u>30 279 435</u>
Activités administratives		
Conseil d'administration et comités	46 464	66 493
Gestion	9 990 760	10 046 772
Services corporatifs	3 944 266	3 448 330
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	121 413	202 099
	<u>14 102 903</u>	<u>13 763 694</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

CHARGES PAR CHAMP D'ACTIVITÉS

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

Annexe 2
(suite)

	<u>2024</u>	<u>2023</u> (Redressé)
Activités relatives aux biens meubles et immeubles		
Entretien et amortissement des biens meubles	6 837 477	6 488 590
Conservation et amortissement des biens immeubles	16 459 794	15 665 797
Entretien ménager	6 300 739	6 816 743
Consommation énergétique	3 847 414	4 161 367
Location d'immeubles	865 260	407 384
Protection et sécurité	147 838	316 910
Améliorations, transformations et rénovations majeures non capitalisables	<u>751 560</u>	<u>189 104</u>
	<u>35 210 082</u>	<u>34 045 895</u>
Activités connexes		
Financement	6 933 810	8 110 262
Projets spéciaux	504 049	429 356
Rétroactivité	20 056 565	543 611
Droits de scolarité et ententes	193 050	82 314
Sécurité d'emploi	-	14 594
Prêts de services	1 050 518	1 050 377
Variation des provisions	<u>1 656 787</u>	<u>136 465</u>
	<u>30 394 779</u>	<u>10 366 979</u>
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	<u>1 767 198</u>	<u>(116 333)</u>
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	<u>(126 527)</u>	<u>72 022</u>
	<u>329 061 580 \$</u>	<u>302 287 711 \$</u>